



**AVIS DE CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
N°18/011
Grand Port Maritime du Havre**

Le Directoire du Grand Port Maritime du Havre et la Communauté de l'Agglomération Havraise ayant son siège social au 19 rue Georges Braque – CS 70854 – 76085 LE HAVRE CEDEX ont conclu une Convention d'Occupation Temporaire n° 18-005 le 5 novembre 2018, portant sur une dépendance du domaine public située boulevard Jules Durand, commune du Havre, en vue de l'exploitation d'équipements d'intercommunication de canalisations d'eau.

La conclusion de cette Convention d'Occupation Temporaire n'a été précédée d'aucune procédure de sélection ou mise en publicité par application de l'article L. 2122-1-3 4° du code général de la propriété des personnes publiques en raison des caractéristiques de la dépendance et notamment de son interdépendance avec le réseau d'eaux potable et industrielle objet d'une concession avec la CODAH.

Description de la dépendance : terrain de 40 m² environ.
Durée de la convention : dix (10) ans à compter du 1^{er} janvier 2018.

Toute demande de renseignement complémentaire peut être formulée au Service Gestion du Domaine – Tel : 02.32.74.74.00 – adresse email : clientzip@havre-port.fr

Cette Convention d'Occupation Temporaire est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.

Date de mise en ligne du présent avis : **16/11/2018**